

## Opinion



OLIVIER PAPEGNIES

**Bruno Colmant**

Membre de l'Académie royale de Belgique

■ Avec un coin fiscal parmi les plus élevés de l'OCDE, la Belgique pénalise fortement le travail. Sans réforme profonde – dont la globalisation des revenus –, le système risque de devenir illisible, injuste, inefficace.

ché de l'emploi et, probablement, diminuer la valeur relative du travail humain, rendant le financement de la protection sociale fondé sur le seul salaire de plus en plus précaire.

Le Code des impôts sur le revenu est devenu, au fil des décennies, un monument d'une complexité byzantine. Avec ses milliers de pages, ses innombrables modifications annuelles et ses régimes dérogoatoires, il est illisible pour le commun des mortels. Déductions, crédits d'impôt, rulings et mécanismes spécifiques visent à préserver un minimum d'attractivité, mais alimentent aussi le sentiment d'un système opaque, inégalitaire et parfois arbitraire. Face à cette charge, les Belges ont développé des stratégies de défense classiques: épargne défiscalisée via l'assurance-vie, recours massif à l'investissement immobilier ou une optimisation patrimoniale sophistiquée. La taxation du capital reste, structurellement,

moins lourde que celle du travail, ce qui entretient une tension permanente entre les impératifs de justice sociale et les nécessités d'efficacité économique.

Réduire significativement l'impôt ou l'endettement public sans remettre en cause les fondements mêmes de l'État social est une mission impossible. Les marges de manœuvre budgétaires sont quasiment nulles. Dès lors, la pression fiscale risque de continuer à augmenter, en se déplaçant inexora-

blement vers les revenus du capital, même si les tentatives de "tax shift" se succèdent avec des allègements ciblés sur les bas salaires ou des bonus défiscalisés. Cependant, ces tentatives de rééquilibrage demeurent limitées et superficielles. La dette publique élevée, l'urgence climatique et les besoins de défense limitent dramatiquement toute velléité de réforme indolore.

### Un principe de justice radical

Face à ce constat, une simple retouche ne suffira pas: il est temps d'appeler à une véritable révolution fiscale de l'impôt sur les personnes physiques. Cette révolution doit s'articuler autour d'un

**Cette révolution doit s'articuler autour d'un principe de justice radical: la réintroduction d'une globalisation totale des revenus.**

principe de justice radical: la réintroduction d'une globalisation totale des revenus. Pour que cette réforme soit socialement juste et économiquement viable, elle doit impérativement s'accompagner d'une modulation des avantages sociaux en fonction de ces revenus globalisés. En croisant les données fiscales et sociales, l'État pourra enfin orienter l'aide sociale avec précision vers ceux qui en ont réellement besoin, évitant les effets d'aubaine sur les revenus les plus élevés. Ce n'est qu'à ce prix que nous retrouverons une fiscalité simple, transparente et réellement équitable.

→ Titre et chapô sont de la rédaction. Titre original: "L'impôt belge: d'une tragédie vers une révolution fiscale".

## CHRONIQUE

### À-dieu l'ami...

■ Il aimait l'Église assez pour vouloir la voir renaître, et les hommes assez pour ne jamais les juger trop vite. Son départ laisse une colère triste, mais aussi une profonde gratitude.



ALEXIS HAILLOT

**Xavier Zeegers**

Que dire après le décès d'un ami de vingt-cinq ans? Qu'on le regrette déjà et qu'il nous manquera. Mais étant prêtre, il serait le premier à nous rappeler que la mort n'a pas le dernier mot. Il appréciait forcément les élans poétiques dans les Évangiles. Un poème de Hugo pour sa fille noyée me vient en tête: "Je dis que le tombeau qui sur les morts se ferme / Ouvre le firmament / Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme / En est le commencement". De cela il était convaincu, ne faisant pas de dichotomie entre l'humanisme camusien, tourmenté mais pètri de soleil, et la spiritualité chrétienne tournée vers l'au-delà.

Je ne l'ai jamais vu déprimé, défaitiste ou désabusé mais sa boussole restait ouverte aux contradicteurs. Y compris certains de sa compagnie parfois dubitatifs face à ses généreuses audaces. Préfaçant un de ses livres récents (*Église catholique: renaître ou disparaître*) Christine Pedotti résume son cri du cœur: "Égalité, parité, démocratie sont des valeurs phares de nos sociétés. Ne sont-elles pas en plein accord avec les Évangiles? Mais dans l'Église, sont-elles pratiquées? Ce qui est bon pour le monde ne l'est-il pas aussi pour elle?" Ce prêtre n'y alla en effet pas de main morte: "Elle devient pour beaucoup un obstacle à la diffusion de ses propres valeurs. Sera-t-elle un musée?"

Ces propos dérangent forcément, mais sa foi n'excluait pas l'indépendance d'esprit, restant rétive aux rénovateurs-tapageurs prétendument modernes. Il retirait habilement son épingle du "je" propre à notre époque polluée par des clabaudages excessifs, tout en restant à la fois franc et loin des clichés. Ainsi du scoutisme. Ringard? Que du contraire: "Avec sa fidélité à un idéal et le souci de l'autre, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, le scoutisme est une école de vie qui complète et même supplée parfois l'absence d'une ligne éducative claire et bien nécessaire." Parole du Grand Koudou!

Il était aussi fêru de Lourdes, où il accompagna régulièrement des pèlerins avec bonheur: "c'est un des rares endroits du monde où la ferveur se transfigure en une sorte d'énergie inépuisable et commu-

nicative". Plutôt que la quête d'une guérison miraculeuse c'est le désir de revivre cette expérience de fraternité collective qui l'attirait. Me suggérant même de l'accompagner, je restai dubitatif: pourquoï ne pas guérir tout le monde? Éternel et vain débat que celui de l'"efficacité" d'un Dieu à la fois tout-puissant et absent.

### En faire l'éloge

Par contre, les plus profondes paraboles m'interpellent, que l'on découvre à foison dans le diptyque *L'eau des Collines* de Marcel Pagnol porté au cinéma par Claude Berri avec Jean de Florette et Mannon des Sources, en 1985. "Fais-en une chronique", me dit-il. Mais elles ne peuvent excéder 4200 signes, et j'ai conclu à 40500, donc dix fois plus! Pas grave rétorqua Charles: "J'en ferai l'éloge dans ma chronique, y glissant si tu m'y autorises ton adresse courriel. Des confrères m'ont déjà dit que tu ferais un excellent prêtre!" J'enchaînai derechef: "Je savais que les vocations chutent, mais la situation est-elle désespérée à ce point qu'on songe à moi?"

Je me suis tourné vers lui *in tempore non suspecto* pour diriger mes absoutes, dont il adouba aussitôt le canevas. Émettant juste un petit bémol: "Je suis ton cadet et vais bien, mais as-tu songé que je pourrais aussi bien te précéder?" Ma réponse fusa: "Je t'interdis de mourir!"

Me voici donc triste et révolté. Des psychopathes en bonne santé physique assassinent des années durant en toute impunité des civils innocents mais un prêtre généreux et porteur de projets positifs peut bien mourir en souffrant. Pierre Desproges ironisait: "Il y a des jours où l'on se demande si Dieu ne boit pas!" Pardon Charles pour cette sainte colère que tu comprenais et tentais d'apaiser. Je conclus en te remerciant avec... Voltaire: "Il faut avoir un ami, qui en tout temps / Pour son bonheur, on écoute, on consulte, / Qui puisse rendre à notre âme en tumulte / Les maux moins vifs et les plaisirs plus grands."

Oserai-je dire quand même: À bientôt? Dieu seul le sait...

→ (1) [xavier.zeegers@skynet.be](mailto:xavier.zeegers@skynet.be)